



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : Département du Tarn-et-Garonne

### PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10.

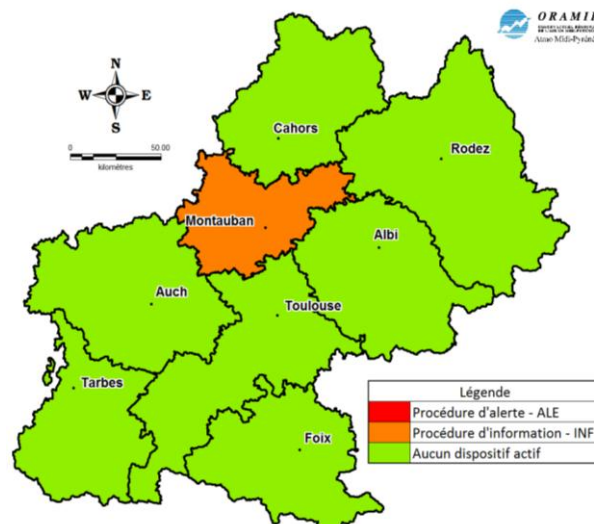
Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 10/12/2016 à 8h00

Sur le département du Tarn-et-Garonne, l'ORAMIP a enregistré une concentration en particules en suspension (PM10) supérieure à 50 microgrammes par mètre cube ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ).

Conformément à l'arrêté préfectoral du 03 mai 2012, le préfet du Tarn met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.

**MERCI DE RELAYER CE MESSAGE**



#### DESCRIPTION DU PHENOMENE

La cause principale de cette pollution est l'accumulation des particules en suspension du fait d'une atmosphère très stable et d'un vent faible. Ces particules peuvent être émises par le trafic routier, les dispositifs de chauffage, les industries, ou peuvent être d'origine naturelle.

#### ÉVOLUTION

Sur le Tarn et Garonne, l'effet combiné des émissions polluantes et de conditions météorologiques défavorables à la dispersion des polluants dans l'air a entraîné leur accumulation dans l'atmosphère. Les niveaux de particules en suspension ont augmenté progressivement dans la nuit et restent élevés ce matin. Cette élévation des concentrations a entraîné un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne.

L'évolution de cet épisode de pollution est stable pour la journée du 10/12/2016. Les niveaux de pollution vont diminuer en milieu de journée mais devraient remonter dans la soirée.

Cette procédure est valable pour la journée du 10/12/2016.

Renseignements ORAMIP : 05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Résultats actualisés disponibles sur [www.oramip.org](http://www.oramip.org)



**ORAMIP**  
OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

**Zone concernée : Département du Tarn-et-Garonne**

### **PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC** **pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10**

**Recommandations sanitaires et comportementales**

**Communiqué du 10/12/2016 à 8h00**

#### **RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION**

- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun,
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs industriels de dépoussiérage,
- éviter d'allumer des feux d'agrément (bois),
- limiter les activités d'écobuage,
- rappel de l'interdiction des activités de brûlage de déchets verts.

#### **RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

Les adultes et enfants avec des problèmes cardiaques ou pulmonaires devraient envisager de réduire les activités physiques et sportives intenses. Ils doivent respecter leur traitement médical en cours et consulter leur médecin en cas de difficulté respiratoire inhabituelle

Il est également recommandé de veiller à ne pas aggraver les effets de la pollution par d'autres facteurs irritants des voies respiratoires, tels que l'usage de solvants ou de peinture sans protection appropriée, et surtout par la fumée de tabac. L'aération des locaux doit être maintenue.

Renseignements ORAMIP :

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles sur [www.oramip.org](http://www.oramip.org)

05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44



**ORAMIP**  
OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

**Zone concernée : Département du Tarn-et-Garonne**

**PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC**  
**pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10**

**Communiqué du 10/12/2016 à 8h00**

Liste des communes concernées par cet évènement de pollution de l'air :

Toutes les communes du Tarn-et-Garonne.